

HABILITATION ELECTRIQUE

OPERATION D'ORDRE ELECTRIQUE

TRAVAUX SIMPLES - FORMATION RECYCLAGE

INDICES : BS / BE MANŒUVRE

Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)

Formation en inter-entreprises
(dans une salle de formation proche de chez vous)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre au personnel réalisant des interventions élémentaires en Basse Tension, de travailler en sécurité selon les préconisations de la Norme NF C 18-510 de l'Union Technique de l'Électricité.

PUBLIC

Toute personne ayant à réaliser des petits travaux d'ordre électrique (remplacement de prises, de luminaires en basse tension...) ou des manœuvres d'exploitation (réarmement de relais, réglage d'équipements électriques...) en basse ou haute tension (<50 000 volts).

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de respecter les prescriptions de sécurité liées à la réglementation et aux limites du champ d'intervention des manœuvres et des interventions Basse Tension élémentaires.
- Être capable d'identifier les types de courant, de contact, leurs effets sur le corps humain et les moyens de protection collective et individuelle existants.
- Être capable d'identifier les différents acteurs ainsi que leurs rôles et missions.
- Être capable de mettre en œuvre les procédures de remplacement, de raccordement en Basse Tension et les manœuvres.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Le livret aide-mémoire pour chaque stagiaire

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Avion suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION:

Durée: 10h30 soit 1 jour 1/2

Dates: Voir planning

Horaires: 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00

Effectif: 1 à 12 personnes maximum

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

1 jour ½ (10,5 heures) tous les 3 ans

ATTRIBUTION FINALE

Attestation individuelle de formation

Avis d'habilitation remis à l'employeur

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

YP FORMA

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Articles R4544-9 et R4544-10 du Code du Travail

Norme NF C 18-510 de l'U.T.E.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

« Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation

DELAIS D'ACCES

14 jours avant la session

TARIFS: Inter 290 euros HT / pers

Intra : 1450 € par / groupe

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE:: Piednoel yannick

LIEU DE FORMATION :

- Sur site client

- Centre médical l'Egégore, 231 Chemin du Sémaphore
30820 Caveirac

INTERVENANT(S)

Formateur en prévention
des risques électriques

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstrations
par le formateur, études de cas,
exercices pratiques

CONDITIONS D'ÉVALUATION

Partie Théorique : Questionnaire à
Choix Multiples
Partie Pratique : Évaluation sommative
selon les préconisations de la
NF C 18-510

PARTIE THÉORIQUE | 40%

L'habilitation électrique

- Définitions
- Conditions d'habilitation
- Indices et activités correspondantes

L'évaluation et la prévention des risques

- Les différents éléments de l'analyse des risques électriques
- Les mesures de prévention en vue de la réalisation d'opérations d'ordre électrique
- Les principes de mise en œuvre des opérations

Les zones de l'environnement électrique

- Le classement des zones d'environnement
- Les distances limites et les zones définies

Les opérations d'ordre non électrique

- En hors tension (documentation et instructions...)
- Dans un environnement électrique
- Les opérations particulières
- La surveillance de la zone de travail
- Le balisage de la zone de travail

Les opérations élémentaires

- Le remplacement de fusible en basse tension
- Le remplacement d'une lampe, d'un accessoire d'un appareil d'éclairage, d'un socle de prise de courant ou d'un interrupteur à l'identique
- Le raccordement de matériel électrique à un circuit en attente (volet roulant, chauffe-eau...)
- Le réarmement de dispositif de protection dans le respect des consignes données
- Le remplacement d'un élément électronique
- La dépose et la repose d'un interrupteur, d'une prise de courant

Les manœuvres d'exploitation

- La modification de l'état électrique d'un réseau ou d'une installation dans le cadre du fonctionnement normal
- La mise en marche, le réglage ou l'arrêt d'équipements
- Le réarmement d'un relais de protection
- Le branchement et le débranchement d'équipements amovibles

PARTIE PRATIQUE | 60%

Exercices individuels de mise en situation

- Analyse d'une situation vis-à-vis du risque électrique et définition des mesures de protection adaptées
- Evolution dans les zones d'environnement électrique avec application des préconisations applicables
- Réalisation d'interventions selon l'indice d'habilitation visé
- Identification, vérification et utilisation des Equipements de Protection Individuelle

Travaux en sous-groupes

- Rédaction et utilisation de la documentation
- Identification des indices d'habilitation nécessaires selon différentes situations d'intervention

Cas concrets

- Réalisation d'opérations d'ordre électrique simples, en situation professionnelle

Visite des installations (lors des formations dans vos locaux)

- Présentation des installations et locaux concernés par le titre d'habilitation, identification des mesures de prévention applicables

